



TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

**Pôle agriculture, environnement
et transition énergétique**
Transition énergétique
Dossier suivi par Catherine Cousy
05 63 91 77 38
catherine.cousy@tarnetgaronne.fr

PAETE - CL/CC/IR - 2024 - 48



Montauban, le 07 février 2025

Monsieur François DUQUESNE
**Directeur de la Direction Départementale
des Territoires**
À l'attention de Mme Ingrid THAU
Service SAT/BDS
2 Quai de Verdun
82000 - MONTAUBAN

Objet : Avis sur le PC 082 145 24 N0004 de la centrale photovoltaïque au sol à Puygaillard en Quercy



Monsieur le Directeur,

Vos services ont récemment sollicité le Conseil départemental pour avis sur les éventuelles incidences environnementales du projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol de 8 ha environ sur la commune de Puygaillard en Quercy, lieu dit "Au Bugarel bas".

Au titre des compétences exercées par la collectivité, les observations émises sont les suivantes :

Préservation de la biodiversité

Ce secteur présente plusieurs enjeux écologiques (ZNIEFF, TVB,...). Entre Aveyron et lac du Gouyre (ENS géré par le Département), ce site se situe sur un corridor écologique.

Nous avons relevé dans le résumé non technique la nécessité d'une demande de dérogation "espèces protégées". Pour garantir le maintien de la biodiversité locale, la charte ENR départementale demande de favoriser l'évitement et la réduction des impacts afin de ne pas mettre en place de mesures compensatoires. Il est demandé de respecter ce principe.

Aménagement touristique et paysager

Sur ce secteur, 4 chemins sont inscrits au PDIPR et le site à proximité du du GRP Midi Quercy (voir carte ci-dessus).

Sur les photos vues de loin, la projection paysagère depuis le centre village de Montricoux n'est pas illustrée. Elle mérite une attention particulière puisque le parc photovoltaïque sera à la hauteur du village.

Pour assurer une meilleure intégration du projet depuis les différents points de vue autour du site et des habitations proches, nous suggérons de compléter le projet en maintenant au maximum la végétation en place et en réalisant sur les parties présentant des trouées, des haies paysagères avec des essences locales adaptées.

Aménagement de la voirie

En annexe de ce courrier, vous trouverez mon avis transmis en date du 1er août 2024.

Par ailleurs, le Département, associé avec 5 partenaires, a signé une charte pour soutenir des projets d'énergie renouvelable concertés et maîtrisés sur le territoire.

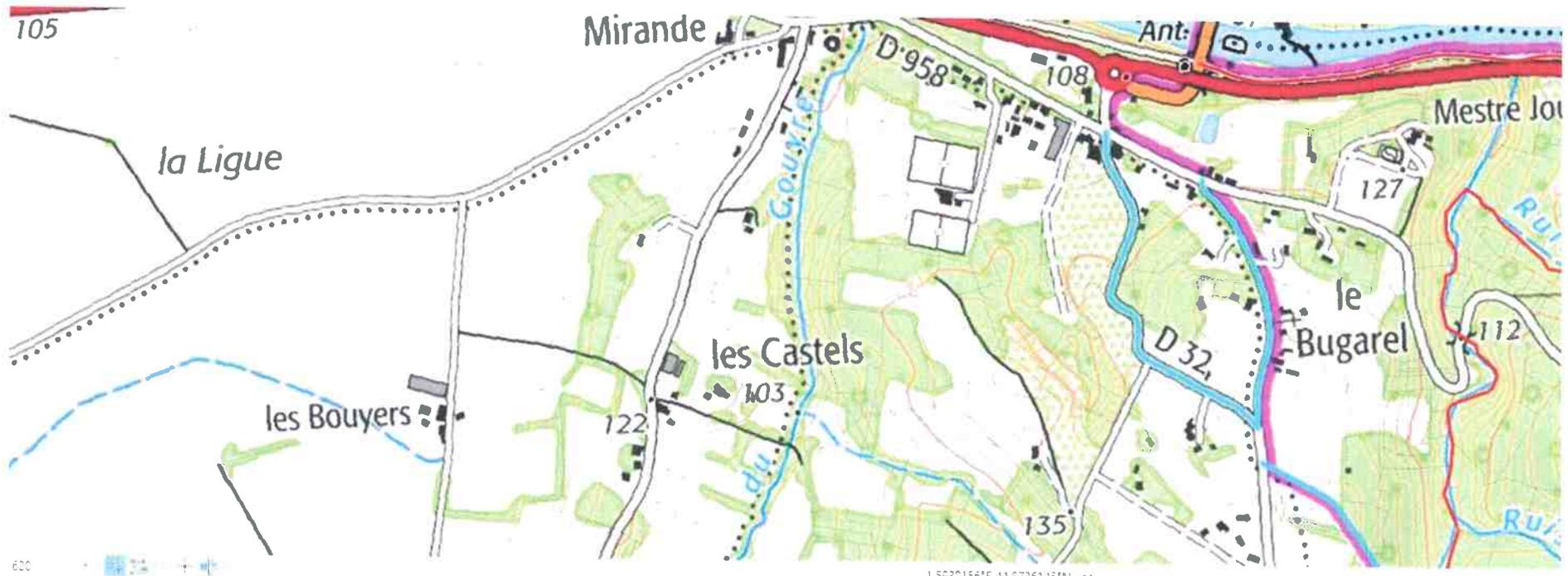
Ce projet doit répondre aux différents objectifs déclinés dans la charte départementale d'énergie renouvelable, notamment le respect de la concertation locale et le partage des retombées économiques avec le territoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Michel WEILL





620 1 5930156°E 44.0736143°N

itineraires_combin troncons_combin

mp : Sélection : Sélectionner selon les attributs Zoom sur Inverser Effacer Supprimer Copier En surbrillance : Basculer

OBJECTI...	Shape *	NUM_O...	NOM_VOIE	LONGUE...	APPROB	COMMENTAIRE	DATE DELIB	DATE MAJ	DELIB	INSC...	NATURE	PDIPR
1122	Polyligne h	1830	CR dit de Bugarel	435,864216	OUI	026-013-PR03		09/04/09	non	non	Goudron	
1125	Polyligne h	1763	CR n°25 de Monticoux à St. Maffre	2436,336951	OUI	026-001-PR01	19/12/92	02/04/09	oui	oui	Naturel	Inscrit au PDIPR
1128	Polyligne h	1762	CR n°32 de Molières à Monclar	209,539101	OUI	145-002-PR03	07/03/97	02/04/09	oui	oui	Goudron	Inscrit au PDIPR
1127	Polyligne h	1761	CR n°1 de Maynard aux Coustausses	418,71718	OUI	145-001-PR03	07/03/97	02/04/09	oui	oui	Goudron	Inscrit au PDIPR